

# Commerces extérieurs

## Synthèse annuelle 2023

### Le déficit commercial se creuse malgré une facture allégée à l'importation

En 2023, les échanges commerciaux restent sensibles aux évolutions des cours mondiaux de matières premières. Les exportations, d'un montant de 237 milliards de F.CFP, subissent une dépréciation des produits du nickel après une année 2022 marquée par des cours exceptionnellement élevés. A l'inverse, la facture des importations, qui s'établit à 353 milliards de F.CFP, bénéficie des prix plus accessibles des matières premières. Le recul des exportations étant plus important que celui des importations, le déficit commercial se creuse.

En 2023, le montant des importations s'établit à 352,7 milliards de F.CFP, en recul de 8,7 % sur un an. Celui des exportations s'établit à 237,3 milliards de F.CFP, en recul de 18,1%. Le solde des échanges commerciaux est déficitaire de 115,4 milliards de F.CFP. Par rapport à 2022, le déficit se creuse de 18,8 milliards de F.CFP.

Le taux de couverture en retrait de 7,7 points, s'établit à 67,3 %.

#### La valeur des exportations baisse avec le repli des cours du nickel

Au cours de l'année 2023, les exportations et réexportations calédonniennes ont rapporté 237,3 milliards de F.CFP, soit une diminution de 18,1 % par rapport à l'année 2022 (réf : **tableau 1**). Néanmoins, en 2022, les ventes avaient été favorisées par des cours élevés et une augmentation des quantités vendues, ce qui avait porté les valeurs des exportations à des sommets historiques (+ 55,5 % entre 2021 et 2022).

Ainsi, en 2023, le prix de la tonne de nickel perd 19 % par rapport au niveau moyen de 2022, le plus élevé depuis les records des années 2006 – 2007. Malgré ce repli, le prix de la tonne de nickel se maintient à un niveau nettement supérieur à celui de la moyenne décennale (réf : **graphique 1**). Cette diminution de prix, quoique relative, pèse néanmoins sur les exportations calédonniennes dont le montant est généré à 94 % par les produits de l'activité du nickel. Ainsi, ces derniers ont rapporté 223,9 milliards de F.CFP, soit 56,2 milliards F.CFP de moins que l'année précédente.

Le montant total exporté et réexporté hors nickel s'élève à 13,4 milliards de F.CFP.

Tableau 1 - En 2023, la dépréciation du ferro-nickel et du minéral de nickel pèse sur le montant des exportations

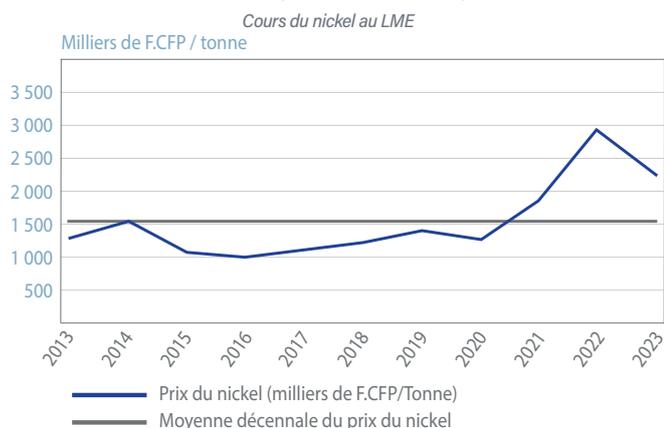
#### Exportations et réexportations par grand poste de marchandises

	Valeur		Variation sur un an		Part en 2023 (%)
	2022	2023	Nbre	%	
<b>Produits de l'activité du nickel</b>	<b>280 149</b>	<b>223 903</b>	<b>-56 246</b>	<b>-20.1</b>	<b>94.3</b>
dont : minerais	73 719	55 971	-17 747	-24.1	25.0
matées	-	-	-	-	-
ferro-nickels	155 379	109 014	-46 366	-29.8	48.7
NiO	123	0	-123	-100.0	0
NHC	50 895	58 908	8 012	15.7	26.3
CoCO3	-	-	-	-	-
Autre produits et résidus	33	10	-23	-69.0	0
<b>Produits de la mer et de l'aquaculture</b>	<b>1 601</b>	<b>1 617</b>	<b>16</b>	<b>1.0</b>	<b>0.7</b>
dont : thons	377	143	-233	-62.0	8.9
crevettes	1 160	1 396	236	20.3	86.3
coquilles de trocas	16	13	-3	-18.6	0.8
holothuries (hors farines)	-	36	36	NS	2.2
Autres produits de la mer et de l'aquaculture	48	29	-19	-38.9	1.8
<b>Produits de la terre et de l'élevage</b>	<b>53</b>	<b>159</b>	<b>106</b>	<b>197.9</b>	<b>0.1</b>
dont : squash	9	108	99	NS	67.5
citrons limes	17	1	-17	-95.5	0.5
café (non torréfié et non décaféiné)	-	-	-	-	-
Vanille brute (non broyée et non pulvérisée)	7	14	7	104.6	9.0
Plantes	16	23	7	45.1	14.2
Autres produits de la terre et de l'élevage	4	14	9	210.3	8.7
<b>Produits vivants</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>-5</b>	<b>-19.2</b>	<b>0</b>
<b>Huiles essentielles</b>	<b>670</b>	<b>464</b>	<b>-206</b>	<b>-30.7</b>	<b>0.2</b>
<b>Autres</b>	<b>7 407</b>	<b>11 189</b>	<b>3 781</b>	<b>51.0</b>	<b>4.7</b>
<b>Total</b>	<b>289 905</b>	<b>237 352</b>	<b>-52 553</b>	<b>-18.1</b>	<b>100</b>
<b>Total hors nickel</b>	<b>9 756</b>	<b>13 450</b>	<b>3 693</b>	<b>37.9</b>	<b>5.7</b>

Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

Unités : résultats arrondis au million de F.CFP, %  
NS : résultat non significatif

**Graphique 1 - En 2023, le prix du nickel s'infléchit après avoir atteint un niveau historiquement haut l'année précédente**



## Des exportations de minerai de nickel en repli

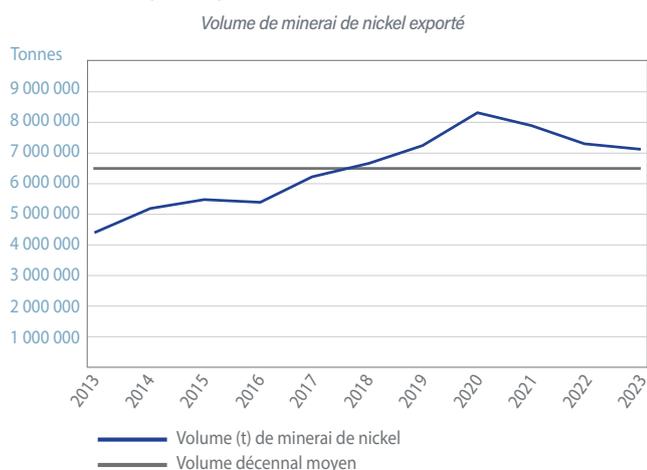
Le minerai de nickel accuse à la fois une diminution des cours et un ralentissement des quantités vendues.

En valeur, les exportations retombent à leur niveau de 2021 après une année exceptionnellement élevée en 2022 (-24,1 %). Pour autant, elles restent à un niveau supérieur à la moyenne décennale qui s'établit à 36,6 milliards de F.CFP.

Au regard des volumes, l'année 2023 est la troisième année consécutive de baisse (-2,6 %). Les tonnages exportés repassent ainsi sous le niveau enregistré en 2019 mais pas en dessous de la moyenne décennale (**réf : graphique 2**).

Ainsi, en dépit des autorisations accordées ces dernières années par les autorités calédoniennes pour l'exportation du minerai basse teneur, les volumes supplémentaires extraits depuis 2 ans n'ont pas été valorisés hors territoire.

**Graphique 2 - En 2023, les volumes exportés de minerais bruts reculent, après un point haut en 2020**

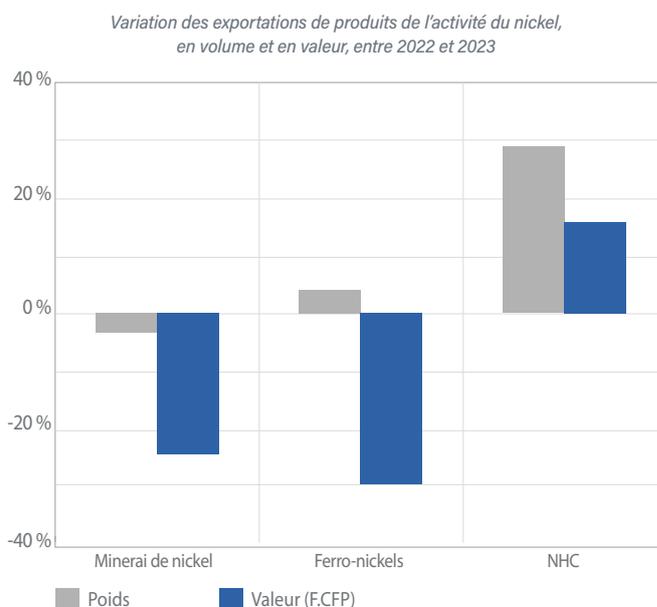


## Les produits issus de la fusion du nickel sont moins bien valorisés

La baisse du cours du nickel réduit la valeur des exportations de ferro-nickel de 30 % en glissement annuel, malgré des volumes en légère hausse (+4%) (**réf : graphique 3**).

Le NHC, pourtant prisé pour son utilisation dans la fabrication des batteries automobiles, est lui aussi confronté à une plus faible valorisation dans les échanges. En effet, alors que l'usine du Sud augmente le volume de ses ventes de 29 %, le montant total progresse plus lentement à hauteur de 16 %.

**Graphique 3 - En 2023, une dépréciation des produits de l'activité du nickel par rapport à une année 2022 historiquement élevée**



## Les produits de la mer : des ventes globalement stables qui masquent des évolutions différentes selon les produits

La catégorie des produits de la mer regroupe des produits à l'état frais ou congelé, et les holothuries essentiellement vivantes. Au global, le montant des exportations de produits de la mer reste stable à 1,6 milliard de F.CFP en 2023, soit une légère augmentation de 1 % en un an. Dans le détail, cela masque des variations importantes suivant la nature des produits (**réf : tableau 1**).

En effet, les ventes de crevettes progressent de 20 % en valeur et de 15 % en volume (**réf : graphique 4**). Il s'agit de la deuxième année consécutive de hausse après une forte baisse de la demande en 2021, notamment nipponne, liée à la crise sanitaire mondiale.

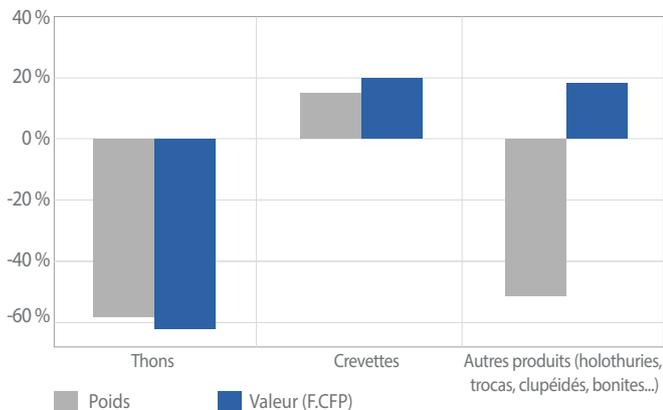
A l'inverse, les ventes de thons chutent de l'ordre de 60 % en quantité comme en valeur. Cette forte baisse en 2023 annule l'essor des deux dernières années.

Les autres produits de la mer rapportent 78 millions de F.CFP en 2023. La progression de 22 % en valeur tient exclusivement aux holothuries, dont les ventes repartent à la hausse après deux années de quasi-absence.

Parmi les crustacés, les trocas rapportent moins que l'année passée (-18,6 %) malgré des volumes équivalents.

## Graphique 4 - Une chute de plus de 60 % de la valeur des exportations de thons

Variation des exportations de produits de la mer et de l'aquaculture, en volume et en valeur, entre 2022 et 2023



Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

## Les produits de la terre : une reprise des exportations de squash après une année de quasi-absence

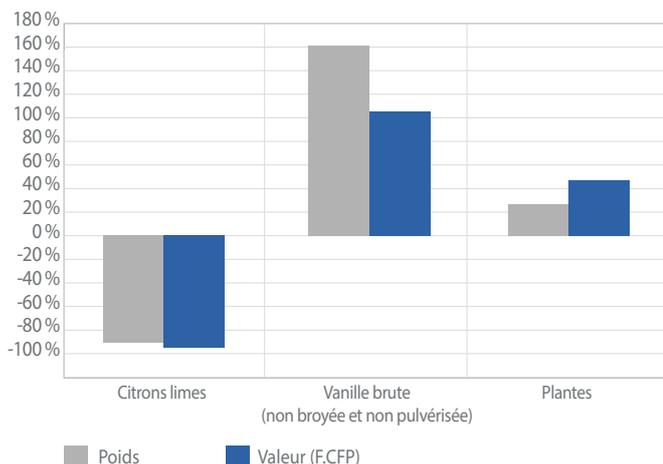
La catégorie des produits de l'élevage et de l'agriculture regroupe des produits à l'état frais, réfrigérés ou congelés sans autre transformation. Les exportations représentent 159 millions de F.CFP en 2023, soit le triple de l'année précédente (réf : tableau 1).

En dépit de la persistance d'épisodes pluvieux et de la présence d'une bactérie qui affectent la production, les ventes de squash repartent, après une année 2022 de quasi-absence. Les volumes exportés restent néanmoins bien en-deçà de la moyenne décennale.

Parmi les autres productions emblématiques de la Nouvelle-Calédonie, les ventes de plantes, médicinales ou utilisées en parfumerie, progressent de plus de 45 %. Les ventes de vanille quant à elles doublent en valeur, boostées par des volumes multipliés par 2,6 (réf : graphique 5).

## Graphique 5 - Le montant des ventes de vanille double en 2023

Variation des exportations de certains produits de la terre, en volume et en valeur, entre 2022 et 2023



Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

A l'inverse, les ventes de citrons lime, dont la production est touchée par des conditions climatiques défavorables, s'effondrent en 2023.

En 2023, les huiles essentielles sont en recul de près d'un tiers par rapport à 2022, en volume comme en valeur (réf : tableau 1).

La valeur des autres produits exportés ou réexportés atteint 11,2 milliards de F.CFP, soit une augmentation de 51 % par rapport à 2022 (réf : tableau 1). Ce total regroupe tout à la fois des biens produits par les entreprises locales, notamment de l'industrie alimentaire, et des biens non transformés localement.

Au titre des produits alimentaires transformés, les bêtes de mer arrivent largement en tête, bien que leurs ventes reculent de 15 % en 2023. Diverses autres productions sont également exportées comme la bière, les glaces, l'alimentation animale et la provende, le chocolat, le café... A noter pour le café une belle progression en 2023, de 44 % en volume et +79 % en valeur.

Toutefois, l'essentiel de la hausse en valeur des exportations d'autres produits résulte de la revente d'un appareil de navigation aérienne et de déchets et débris métalliques.

## En 2023, les clients traditionnels de la Nouvelle-Calédonie perdent du terrain au profit de Taïwan, Hong-Kong et de l'Inde

En 2023, la Nouvelle-Calédonie diversifie sa clientèle. Le trio de tête est constitué par la Chine, Taïwan et la Corée du Sud qui captent 73 % des exportations et des réexportations (réf : tableau 2).

La Chine et la Corée du Sud sont des clients traditionnels des produits du nickel calédoniens. Jusqu'alors Taïwan, absorbait une part du marché bien moindre. En 2023, il double ses parts et grimpe de la quatrième à la deuxième place, en intensifiant ses achats de produits de fusion du nickel. De même, de nouveaux débouchés apparaissent, qui placent désormais Hong-Kong dans le haut du tableau des acheteurs. L'Inde reste encore un client modeste, mais ses achats de produits manufacturés calédoniens ont été multipliés par 4 entre 2022 et 2023. De même, les exportations vers la Suisse et le Canada augmentent fortement.

A l'inverse, certains pays réduisent leurs approvisionnements provenant de Nouvelle-Calédonie en 2023. Le Japon, qui jusqu'alors faisait partie des premiers clients, a réduit de moitié le volume de ses achats de minerai de nickel. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a d'ailleurs réagi en autorisant des exploitants miniers à exporter davantage vers la Chine pour maintenir leur niveau d'activité.

Les Etats-Unis, l'Afrique du Sud et dans une moindre mesure la Belgique et la Suède réduisent également le niveau de leurs achats.

Tableau 2 - La Nouvelle-Calédonie diversifie sa clientèle en 2023

Exportations et réexportations par pays destinataire

Pays	Valeur		Variation (%) 2022-2023	Part (%)	
	2022	2023		2022	2023
Chine	159 130	106 913	-33	55	45
Taiwan	22 228	35 638	60	8	15
Corée du Sud	41 568	31 871	-23	14	13
Hong-Kong	192	14 381	NS	0	6
UE hors France métropolitaine	17 482	12 588	-28	6	5
Japon	32 678	12 226	-63	11	5
France métropolitaine	5 503	6 139	12	2	3
Inde	1 564	5 950	280	1	3
Suisse	0	3 409	NS	0	1
États-Unis d'Amérique	4 653	1 856	-60	2	1
Canada	54	1 139	NS	0	0
Australie	1 677	1 121	-33	1	0
<b>Autres</b>	<b>3 178</b>	<b>4 122</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>289 905</b>	<b>237 352</b>	<b>-18</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

Unités : millions de F.CFP, %  
NS : données non significatives

## La facture des importations diminue notamment grâce au repli du cours du pétrole

En 2023, la facture des importations s'élève à 352,7 milliards de F.CFP, soit une baisse de 8,7 % (réf : tableau 3).

Tableau 3 - En 2023, la baisse des prix des matières première allège la facture des importations

Importations par grand poste de marchandises

	Valeur		Variation sur un an	
	2022	2023	Ecart	%
<b>Alimentation et animaux vivants</b>	<b>41 199</b>	<b>43 424</b>	<b>2 225</b>	<b>5.4</b>
Viandes et préparations de viande	9 008	9 515	506	5.6
Produits laitiers et oeufs	6 414	6 966	552	8.6
Poissons et préparations de poissons	1 547	1 519	-29	-1.8
Céréales et préparations à base de céréales	7 102	6 955	-147	-2.1
Légumes et fruits	6 345	6 666	321	5.1
<b>Boissons et tabac</b>	<b>5 277</b>	<b>5 367</b>	<b>90</b>	<b>1.7</b>
<b>Matières brutes non comestibles, sauf combustibles et carburants</b>	<b>15 680</b>	<b>11 657</b>	<b>-4 024</b>	<b>-25.7</b>
<b>Combustibles minéraux, etc.</b>	<b>118 771</b>	<b>93 619</b>	<b>-25 152</b>	<b>-21.2</b>
Essence automobile	8 236	8 216	-20	-0.2
Gazole	38 961	26 757	-12 204	-31.3
Fiouls type bunker furnace oil	24 938	24 527	-411	-1.6
Charbon, coke et briquelette	41 510	24 896	-16 614	-40
<b>Huiles et graisses animales et végétales</b>	<b>1 487</b>	<b>1 019</b>	<b>-468</b>	<b>-31.5</b>
<b>Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.</b>	<b>28 938</b>	<b>30 646</b>	<b>1 708</b>	<b>5.9</b>
<b>Produits manufacturés de base</b>	<b>41 640</b>	<b>36 686</b>	<b>-4 954</b>	<b>-11.9</b>
Matériaux de construction, ciment, chaux	3 414	2 642	-773	-22.6
Produits manufacturés en métal, en fer et acier	21 511	17 895	-3 616	-16.8
<b>Machines, matériel de transport</b>	<b>99 907</b>	<b>98 986</b>	<b>-921</b>	<b>-0.9</b>
<b>Articles manufacturés divers</b>	<b>32 727</b>	<b>30 347</b>	<b>-2 380</b>	<b>-7.3</b>
<b>Marchandises non classées ailleurs</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>-8</b>	<b>-26.5</b>
<b>Réservé</b>	<b>826</b>	<b>976</b>	<b>150</b>	<b>18.1</b>
<b>Total</b>	<b>386 484</b>	<b>352 748</b>	<b>-33 735</b>	<b>-8.7</b>

Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

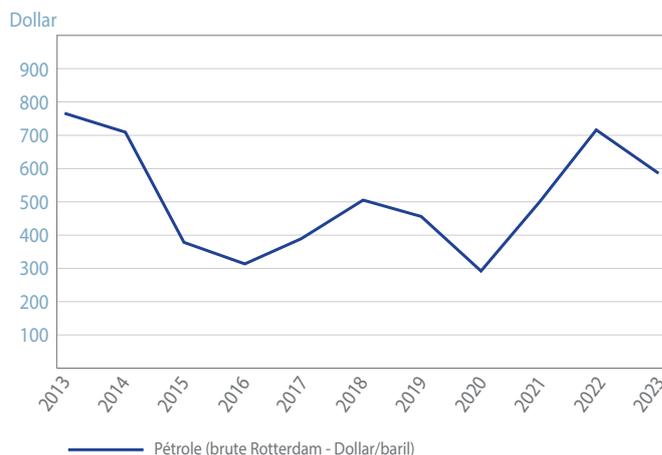
Unités : millions de F.CFP, %

## La facture des combustibles et minéraux s'allège grâce à un fléchissement des cours mondiaux

La baisse de la valeur des importations s'explique tout d'abord par un ralentissement des dépenses sur le poste combustibles (-21,2 %). En 2023, le cours du pétrole est confronté à une relance économique mondiale post covid moins dynamique que prévu et à un hiver dans l'hémisphère nord particulièrement doux, limitant d'autant la nécessité de se chauffer. En conséquence, après une forte progression pendant deux ans, la valeur du Brent diminue de 18 % en moyenne (réf : graphique 6). Le recul des cours conjugué à un dollar affaibli par rapport à l'euro, rend plus accessibles les carburants qui sont libellés dans cette devise.

Graphique 6 - En 2023, le cours du pétrole s'infléchit à la baisse après deux années de progression

Cours moyen annuel du pétrole  
(brut Rotterdam - Dollar/baril - indice base 100 en 1994)



Source : Insee

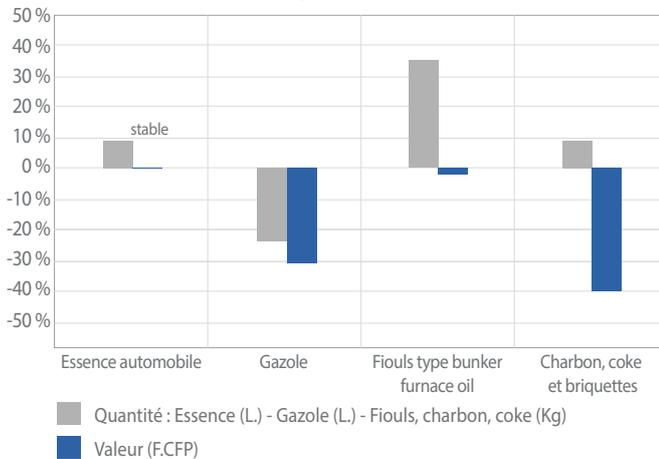
Deux types de combustibles allègent particulièrement la facture par rapport à 2022 : le gazole et le charbon pulvérisé ou en coke, utilisés tous deux en Nouvelle-Calédonie pour la production d'électricité et la métallurgie. Cette diminution tient à des quantités de gazole achetées moindres et à une dépréciation du prix du charbon, après un record historique en 2022.

Le fioul type bunker et, dans une moindre mesure l'essence, bénéficient aussi de tarifs plus abordables. Les quantités importées augmentent sans pour autant que la facture ne s'alourdisse (réf : graphique 7).

En mars 2023, la SLN arrête la centrale de Doniambo au profit de la mise en service de la centrale accostée temporaire (CAT) par la société KPS New-Caledonia. Bien que cette dernière ait vocation à être plus économe, l'impact sur les importations ne semble pas encore significatif.

## Graphique 7 - En 2023, un ralentissement des importations de gazole et un effet prix sur le charbon diminuent la facture des achats de combustible

Variation des importations de combustibles, en volume et en valeur, entre 2022 et 2023



Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

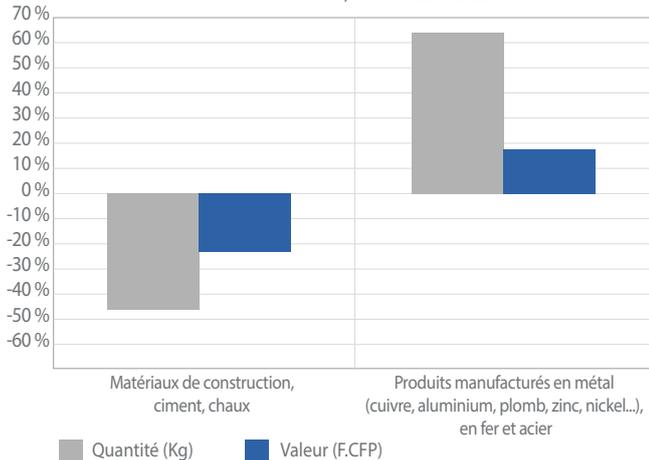
## La facture baisse également pour les importations de soufre, de matériaux de construction et de produits manufacturés

De la même manière que pour les combustibles, après une forte inflation en 2022, les achats de soufre, principalement utilisé dans l'industrie hydro-métallurgique, profitent d'un retour à des prix plus conformes à la moyenne décennale. Ainsi, par rapport à 2022, la valeur des importations diminue de 45 % tandis que les volumes progressent de 16,5 %.

Le poste des produits manufacturés de base recule de 12 % en 2023. Les achats de structures métalliques (pylônes ou pièces de menuiserie) et conteneurs en métal (cuves et réservoir) profitent globalement de la baisse des cours des métaux (réf : graphique 8). A l'inverse, les importations de matériaux de construction diminuent en raison d'un ralentissement des commandes de briques réfractaires. S'agissant du ciment, les quantités importées chutent fortement, elles aussi, mais le montant de la facture se maintient.

## Graphique 8 - Des montants en recul

Variation des importations de certains produits manufacturés de base, en volume et en valeur, entre 2022 et 2023



Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

Les fournitures de finition en bâtiment et l'ameublement (préfabriqués, sanitaire, éclairage, meubles...) sont en net recul par rapport à une moyenne décennale (respectivement -20 % et -9 %).

Dans un autre domaine de la consommation courante, le prêt à porter enregistre aussi une diminution des arrivages.

## Seuls deux postes d'importation progressent : l'alimentation et les produits chimiques

Dans ce contexte de baisse sur la plupart des postes, les dépenses alimentaires, de même que les achats de produits chimiques et connexes, font exception avec des hausses respectives de 5,4 % et 5,9 % en valeur (réf : tableau 3).

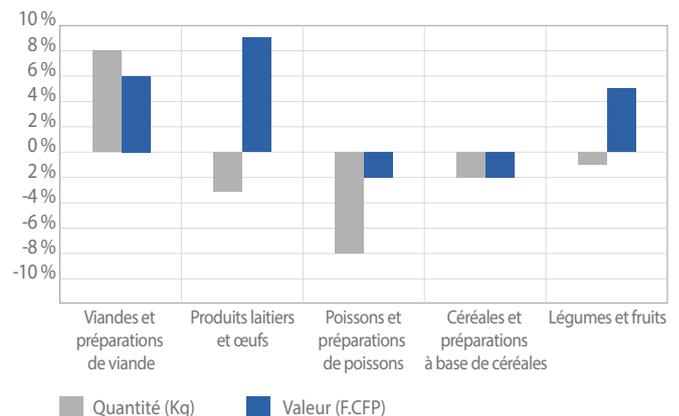
Concernant l'alimentation, la première explication tient à des achats plus conséquents d'aliments à base de viande, particulièrement le porc préparé (jambon, épaule, abats...). La deuxième est liée à la poursuite en 2023 de l'inflation sur les produits laitiers (fromage râpé et fromage caillebotte) et les légumes (réf : graphique 9). Dans le détail, cette hausse des prix pèse davantage sur les fruits et légumes congelés, en conserve ou transformés.

Enfin, les prix des accompagnements tels que sauces, condiments et margarine progressent également.

L'augmentation de la facture est toutefois freinée par un léger ralentissement des achats de riz et des préparations à base de céréales. Il en est de même des produits de la mer.

## Graphique 9 - Des importations à base de viande plus importantes et une inflation sur les produits laitiers et les légumes

Variation des importations de produits alimentaires, en volume et en valeur, entre 2022 et 2023



Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

Concernant les produits chimiques, deux postes en particulier sont en progression : la livraison de produits médicaux et pharmaceutiques augmente de 7,4 % (particulièrement les substances immunologiques) et les achats d'engrais minéraux ou chimiques sont en plein essor avec des volumes multipliés par cinq et un montant supérieur de 80 % par rapport à 2022.

## La part des pays fournisseurs de combustibles se réduit avec la baisse des cours des matières premières

En 2023, la France reste le premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie. Elle conforte sa place avec la fourniture d'équipements médicaux et d'appareils de mesure, de viande et de produits laitiers. Singapour et l'Australie assurent leur place dans le trio des principaux pays fournisseurs, avec l'approvisionnement en combustibles. Néanmoins, l'Australie perd 3 points de part de marché, en raison de la dépréciation sur un an du cours du charbon et des commandes plus réduites de machines industrielles (*réf : tableau 4*).

Tableau 4 - La structure des pays fournisseurs change peu, mais l'Australie perd des parts de marché

Pays	Valeur		Variation (%) 2022-2023	Part (%)	
	2022	2023		2022	2023
	France métropolitaine	118 339		122 314	3.4
Singapour	66 228	60 376	-8.8	17	17
Australie	70 126	52 471	-25.2	18	15
UE hors France métropolitaine	18 638	21 622	16.0	5	6
Chine	19 220	17 543	-8.7	5	5
Nouvelle-Zélande	11 849	11 223	-5.3	3	3
États-Unis d'Amérique	9 367	7 553	-19.4	2	2
Japon	7 678	5 456	-28.9	2	2
Corée du Sud	3 504	1 940	-44.6	1	1
Pays du Fer de Lance	3 190	2 873	-9.9	1	1
Autres	58 346	49 379	-15.4	15	14
<b>Total</b>	<b>386 484</b>	<b>352 748</b>	<b>-8.7</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Données disponibles au 27/09/2024  
Source : DRDNC - Isee

Unités : millions de FCFP, %

### Source

Les statistiques du commerce international de marchandises (SCIM) sont produites par l'Isee à partir des déclarations en douane faites par les opérateurs. Ces déclarations sont effectuées via le système de dédouanement Sydonia World, déployé en Nouvelle-Calédonie par la Direction Régionale des Douanes depuis janvier 2022.

Pour faciliter l'analyse, l'Isee utilise depuis de nouvelles nomenclatures de diffusion :

**A l'importation**, chaque marchandise déclarée en douane est codifiée selon la nomenclature internationale des marchandises du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Les statistiques déclinées selon cette nomenclature sont disponibles sur le site [www.isee.nc](http://www.isee.nc). Dans cette publication, les statistiques sont présentées selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), qui propose des catégories de produits mieux adaptées aux besoins de l'analyse économique : les produits y sont classés en fonction de leur degré d'élaboration, de la nature de la marchandise et des matières utilisées pour la produire, et d'autres facteurs. L'Isee se conforme en cela aux recommandations internationales.

**A l'exportation**, les statistiques sont présentées selon une classification propre, développée par l'Isee pour permettre de mieux rendre compte de la réalité de la structure des exportations calédoniennes. Les exportations de nickel font l'objet d'une déclaration provisoire, qui doit être régularisée dans un délai maximum de 6 mois. Les données d'exportations de l'année N, sont réputées définitives au mois de juillet de l'année suivante. Entretemps, elles peuvent être rectifiées à la marge au fil des mois. Toutefois, la douane dispose d'un droit de rectification pendant un délai de 5 ans. Les données publiées peuvent être rectifiées en conséquence.

### Diffusion

Les données brutes mensuelles sont disponibles sous forme de séries chronologiques sur le site internet de l'Isee dans la deuxième quinzaine du mois qui suit. En parallèle, l'Isee publie chaque trimestre un tableau de bord synthétique des résultats de la période écoulée. La synthèse annuelle analyse les résultats de l'année N dès lors qu'ils ont été réputés définitifs. Elle est en général publiée en août de l'année N+1.